initiales du maire

initiales du sec.-trés

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré, tenue le 5 mai 2025, à 18h00, à l'endroit habituel des séances du conseil.

Monsieur Bruno Tremblay, maire préside la séance à laquelle participent :

Monsieur Peter Villeneuve
Madame Élizabeth Boily
Madame Valérie Roy
Monsieur Sylvain Morel
Madame Sara Perreault

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, greffier-trésorier directeur général.

9 contribuables assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

02. Acceptation des procès-verbaux des séances régulières du 7 et 22 avril 2025.

03. <u>Dossiers généraux</u>
   a) Dépôt rapport financier 2024
   b) Nomination pro-maire
   c) Demande UPA – Engagement pour l'agriculture
   d)

04. <u>Service de sécurité publique</u>
   a)
   b)

05. <u>Service travaux publics</u>
   a) Procès-verbal R-989 emprunt développement de rue
   b)

06. <u>Service d'urbanisme et environnement</u>
   a) Rapport de comité
   b)

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE D'URBANISME

07. <u>Service des loisirs</u>
   a) Rapport de comité
   b) Demande Course des familles
   c)

initiales du maire

initiales du sec.-trés

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

08. Service communautaire et culturel
    a) Rapport de comité
    b) Demande Chevaliers de Colomb
    c)

09. Comptes payables

10. Lecture de la correspondance

11. Affaires nouvelles :
    a)
    b)

12. Période de questions des contribuables

13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Élizabeth Boily l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

3. d) Abolition du programme RénoRégion
11. a) Demande ORH – haut-parleur

156-2025 **2. Acceptation des procès-verbaux des séances régulières des 7 et 22 avril 2025**

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient adoptés les procès-verbaux des réunions des séances régulières des 7 et 22 avril 2025.

3. Dossiers généraux

157-2025 **3. a) Dépôt rapport financier 2024**

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient approuvés les états financiers de l'année 2024 de la Ville de Saint-Honoré, tel que déposé par MNP, qui indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 213 446 $ non consolidé.

initiales du maire

initiales du sec.-trés

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Questions des contribuables

- Différentes questions sont posées sur le rapport financier.

158-2025

3. b) Nomination pro-maire

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit et est désignée madame Valérie Roy pour exercer la fonction de maire suppléant jusqu'au 18 août 2025.

La présente résolution stipule également que madame Roy est désignée substitut du maire à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

159-2025

3. c) Demande UPA – Engagement pour l'agriculture

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs décennies, les productrices et producteurs agricoles ont à cœur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis rencontrés à travers le temps;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les femmes et les hommes qui nourrissent la population doivent être au cœur d'un projet de société leur permettant d'exercer leur métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive;

CONSIDÉRANT QUE depuis des décennies, ils travaillent de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, plus structurée collectivement, la plus familiale et en communion avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux;

CONSIDÉRANT QUE la population a plus que jamais à cœur que l'agriculture se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que la relève, les terres agricoles et les fermes familiales de nos milieux soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part à la résilience et à la vitalité économique de nos territoires;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et de la Consultation nationale pour le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain, menées par le Gouvernement du Québec, la province est à moment décisif et nous devons saisir les occasions pour assurer l'avenir d'une agriculture viable et durable;

CONSIDÉRANT QUE la communauté agricole et agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean interpelle les élus des municipalités de la région pour :

- Visionner le court métrage « Habiter la terre », qui raconte principalement l'histoire rurale québécoise;
- Placer les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles au centre des orientations déterminantes à prendre par les autorités publiques.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Valérie Roy, appuyé par Élizabeth Boily et résolu à l'unanimité :

QUE la ville de Saint-Honoré s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles qui appellent à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin, si fondamental pour la société québécoise : SE NOURRIR.

160-2025

3. d) <u>Abolition du programme RénoRégion</u>

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défectuosités majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 $, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Élizabeth Boily, appuyé par Valérie Roy et résolu par le conseil municipal de Saint-Honoré de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneebeerger, député de Drummond–Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- M. François Tremblay, député circonscription de Dubuc
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

4. <u>Service de sécurité publique</u>

5. <u>Service travaux publics</u>

161-2025 **5. a) <u>Procès-verbal R-989 emprunt développement de rue</u>**

<u>Règlement no. 989</u>

Décrétant un emprunt de 1 000 000$ et une dépense de 1 632 000$ pour l'exécution de travaux de développement des rues Flamand et Dionne

Procès-verbal de la période d'accessibilité au registre tenue le 1er mai 2025.

initiales du maire

initiales du sec.-trés

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

La présente est pour certifier par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :

- Le nombre de personnes habiles à voter a été établi à 4914
- Le nombre nécessaire de demandes enregistrées pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin secret est de 502
- Aucune personne habile à voter ne s'étant enregistrée afin de demander la tenue d'un référendum, le règlement #989 est déclaré approuvé par lesdits électeurs.

Il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé par Valérie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que soit adopté le procès-verbal déposé suite à la période d'accessibilité au registre tenue le 1er mai 2025, selon les dispositions du règlement #989.

6. <u>Service d'urbanisme et environnement</u>

6. a) <u>Rapport de comité</u>

Aucun rapport

<u>Questions des contribuables pour le service d'urbanisme</u>

7. <u>Service des loisirs</u>

7. a) <u>Rapport de comité</u>

Aucun rapport

162-2025 **7. b) <u>Demande Course des familles</u>**

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la ville de Saint-Honoré autorise la Course des familles au profit de Leucan qui se déroulera entre le Centre récréatif, la rue Dufour et la rue de l'Aéroport et qui aura lieu le 18 mai 2025.

QUE la ville de Saint-Honoré fournira une aide technique à l'événement.

8. <u>Service communautaire et culturel</u>

8. a) <u>Rapport de comité</u>

Aucun rapport

initiales du maire

initiales du sec.-trés

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

No de résolution
ou annotation

163-2025 **8. b) <u>Demande Chevaliers de Colomb</u>**

Il est proposé par Sara Perreault
appuyé de Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit accordée la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb sous forme de crédit de taxes foncières au montant de 995$.

164-2025 **9. <u>Comptes payables</u>**

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Sara Perreault
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit approuvée la liste des chèques émis en avril au montant de 130 111.84 $ suivant le registre des chèques imprimé le 30 avril 2025 :

DERECK MENARD	272.18 $
POSTES CANADA	290.07 $
CLAVEAU & FILS INC.	115 592.83 $
SARA PERREAULT	150.50 $
CEGEP DE MATANE	83.13 $
SYNDICAT DES EMPL. MUN. DE ST-HONORÉ	3 171.07 $
DAVID TREMBLAY	120.00 $
DENEIGEMENT A. B.	326.25 $
ENTREPRISE SYLVAIN DUFOUR	510.00 $
LEON MAURICE VILLENEUVE EXCAVATION	679.58 $
R. L. DENEIGEMENT	850.00 $
REVENU QUEBEC	454.50 $
AIMY TREMBLAY	100.00 $
VILLE ST-HONORÉ (LA CAISSE)	138.00 $
CORP. CIMETIERES CAT. CHICOUTIMI (1976)	5 125.00 $
9348-0747 QUEBEC INC.	1 800.00 $
BLOUIN MICHEL	90.00 $
STEPHANE TREMBLAY	358.73 $
TOTAL :	**130 111.84 $**

QUE soit approuvée la liste des prélèvements émis en avril au montant de 180 806.48 $ suivant le registre des prélèvements imprimé le 30 avril 2025 :

BENEVA INC.	51 894.95 $
HYDRO-QUEBEC	27 349.94 $
MINISTRE DU REVENU	59 769.46 $
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	20 938.07 $
BELL MOBILITÉ	236.16 $
VIDEOTRON LTÉE	131.07 $
BELL CANADA	133.88 $
ZONE KUBOTA	20 352.95 $
TOTAL :	**180 806.48 $**

initiales du maire

initiales du sec.-trés

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

QUE soit autorisé le paiement des comptes au montant de 157 707.89 $ suivant la liste des comptes à payer imprimée le 30 avril 2025 :

ABTECH SERVICES POLYTECHNIQUES INC.	1 219.89 $
ACCOMODATION 571 INC.	230.22 $
ADF DIESEL	2 643.16 $
APPLIED INDUSTRIAL TECHNOLOGIES CDA ULC	1 249.26 $
BLACKBURN & BLACKBURN INC.	456.20 $
BRIDECO LTEE	5 649.95 $
CAMIONS AVANTAGE INC.	223.01 $
CENTRE D'AUTONOMIE	626.61 $
CHG GROUPE CONSEIL	19 502.64 $
CHIASSON & THOMAS, ARPENTEURS - GÉOMÈTRE	3 156.86 $
ÉLOGIA CONSULTANT INC.	2 466.21 $
LE CYBERNAUTE ENVIROVISION 2010 INC.	318.48 $
DEVICOM	6 326.75 $
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	60.00 $
DISTRIBUTIONS CUISI-LAM INC.	1 123.31 $
DISTRIBUTION DDM INC.	987.64 $
DISTRIBUTION MOBUS INC	351.11 $
ELECTRICITE J.A.B.	14 029.48 $
EUROFINS ENVIRONEX	2 469.98 $
EQUIPEMENTS CLAUDE PEDNEAULT INC.	1 004.65 $
EQUIPEMENT JYL INC.	143.72 $
LES EQUIPEMENTS JULIEN ACHARD LTEE	570.17 $
FILTRE SAGLAC INC.	1 839.17 $
FRANKLIN EMPIRE INC.	781.39 $
GC FILION	1 008.62 $
GROMEC INC.	2 964.71 $
GROUPE LAM-E ST-PIERRE	1 310.59 $
HYDROMEC INC - CHICOUTIMI	849.35 $
IMPERIUM	505.22 $
INJECTRAC INC.	1 259.05 $
INTER-LIGNES	2 935.84 $
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	1 055.85 $
LABERGE GUERIN, ARPENTEURS-GEOMETRES	1 632.43 $
LCR VETEMENTS ET CHAUSSURES INC	399.94 $
LINDE CANADA INC.	160.85 $
SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	354.38 $
MACPEK INC.	2 804.92 $
MESSER CANADA INC. 15687	275.89 $
M.H. MAGNETO INC.	157.52 $
MRC DU FJORD DU SAGUENAY	1 380.00 $
OFFICE REGIONAL D'HABITATION LE FJORD	780.09 $
ORIZON MOBILE, CHICOUTIMI	5 698.69 $
PERRON CHICOUTIMI	45.50 $
PHARE MÉDICA	241.44 $
PIC CONSTRUCTION CO. LTEE	3 706.33 $
PIECES D'AUTOS CHOC	300.28 $
PIECES D'AUTOS STE-GENEVIEVE	79.32 $
PNEUMATIQUE R.G. & FILS	772.81 $
LES PRODUITS SANITAIRES LEPINE INC.	158.72 $
PRODUITS BCM LTEE	11 109.10 $
PUROLATOR INC.	9.48 $
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS SAG.-LAC-S	320.00 $
RENO-TAPIS PLUS INC.	488.35 $

initiales du maire

initiales du sec.-trés

No de résolution
ou annotation

RESTAURANT LE RELAIS	154.11 $
LA SABLIERE DU CLAN ROCHEFORT	1 452.13 $
SERRURIER Y.C. FILLION INC.	700.03 $
SERVICE AMS / 9045-2640 QUEBEC INC.	1 879.84 $
SERVITECH	4 182.22 $
SIMARD BOIVIN LEMIEUX S.E.N.C.R.L. -ALMA	3 802.04 $
SONIC ENERGIES	968.94 $
SOUDURE MARTIN TREMBLAY INC.	6 070.30 $
SPECIALITES YG LTEE	433.57 $
SPECIALITE RADIATEUR	742.93 $
SPI SANTE SECURITE INC.	1 851.75 $
SPORTS-INTER PLUS	824.37 $
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	14 400.63 $
STEF LOISIR MECANIQUE	2 525.87 $
STELEM DIV. D'EMCO CORPORATION	5 058.90 $
TOROMONT INDUSTRIES LTEE	4.87 $
USD GLOBAL INC.	1 582.11 $
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.	396.70 $
W. COTE & FILS LTEE	481.45 $
TOTAL :	**157 707.89 $**

10. <u>Lecture de la correspondance</u>

165-2025 **10. <u>Demande APHV</u>**

Il est proposé par Valérie Roy
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit accordée une aide financière de 50$ pour l'impression des calendriers de l'APHV qui sont distribués aux personnes handicapées visuelles de la région.

11. <u>Affaires nouvelles</u>

166-2025 **11. a) <u>Demande ORH – haut-parleur</u>**

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Peter Villeuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil de ville de Saint-Honoré autorise un don pour l'achat de haut-parleurs pour de l'animation à la résidence pour personnes âgées.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

12. <u>Période de questions des contribuables</u>

- Semaine des bénévoles
- Vidéo UPA
- Écocentre
- Parc à chien
- Poubelles parc des Grands-Boisés
- Champ de tir

Je soussigné, Stéphane Leclerc, greffier-trésorier et directeur général, certifie que les fonds et crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance et également effectuer le paiement de toutes les dépenses incompressibles jusqu'à la séance du 2 juin 2025.

_____
Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général

La levée de la séance est proposée à 18h45 par Valérie Roy.

Je, Bruno Tremblay, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

_____
Bruno Tremblay
Maire

_____
Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général